

Accidents de manèges en série : désengagement de la puissance publique sous Macron

écrit par Maxime | 10 août 2023



L'Etat macronien fait-il suffisamment contrôler les manèges des parcs d'attraction et fêtes foraines ?

L'Etat délivre des agréments à des sociétés privées pour faire ces contrôles :
<https://www.drome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-des-personnes/Securite-des-lieux-recevant-du-public/Fetes-foraines-et-parcs-d-attraction>

A-t-il agréé des sociétés pertinentes pour ce faire, étant donné qu'il délègue au privé cette compétence ?

L'Etat délègue au privé et n'opère pas les contrôles directement... ni même indirectement faute de superviser l'action de ces sociétés ? (par exemple, par des contrôles aléatoires... mais y a-t-il quelqu'un de compétent dans les administrations où les métiers manuels sont rarement valorisés... catégories C en général).

En dernier lieu, sous Macron, ce sont des sociétés domiciliées en Allemagne et aux Pays-Bas qui ont été nommées organes de contrôle.

Très pratique pour contrôler un manège à Brest ou Perpignan... où au Cap d'Agde où un adolescent a trouvé la mort, un autre étant grièvement blessé.

Ce dramatique accident est intervenu quelques jours après qu'un père a été tué dans le Var à cause d'une structure gonflable qui s'est envolée, laissant sa fille de 3 ans avec laquelle il s'amusait orpheline et gravement blessée elle aussi.

https://www.bfmtv.com/societe/deux-jours-apres-l-accident-mortel-sur-un-manege-le-luna-park-du-cap-d-agde-a-rouvert-ses-portes_AV-202308080062.html

https://www.francetvinfo.fr/var/var-les-questions-apres-le-deces-d-un-pere-de-famille-dans-un-accident-de-structure-gonflable_5982083.html

C'est arrivé le 30 juillet et le week-end dernier...

Un arrêté du 21 juillet renouvelle à une société son agrément (elles sont 7 au total pour toute la France, plus un entrepreneur individuel, sachant qu'aucune n'est localisée dans le Sud de la France où se concentrent pourtant les attractions estivales... et les accidents !).

https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/sites/default/files/Documents/Liste_des_organismes_agrees_MANEGES_MAJ_04082023.pdf

Zoom automatique

ORGANISMES DE CONTRÔLE DES MANEGES, MACHINES ET INSTALLATIONS POUR FÊTES FORAINES OU PARCS D'ATTRACTIONS							Mise à jour le 04/08/2023
Nom - Raison sociale - Adresse	Date de validité accréditation	Date de validité des agréments (valable jusqu'au)				Arrêtés	Noms des contrôleurs techniques
		A Contrôle initial des matériels neufs	B Premier contrôle des matériels déjà en service	C Contrôle périodique des matériels	D Vérification des contrôleurs internes		
SOCOTEC Equipements Les Quadrants - 3, avenue du centre 78 200 GUYANCOURT	COFRAC 30/06/2024	15/06/2027	15/06/2027	15/06/2027		15/06/2022	Grégory BATAILLE, Anthony CARPENTIER, Guillaume DUPONT, Ludovic DUPONT, Alexandre GRENOULLAT, Romain NIVESSE (1), Nicolas RENARD, Romain RIVASSEAU (2) (1) Agrément de type C pour les matériels liés au sol de cat. 1 et 2 (2) Agrément de type C pour les matériels liés au sol de cat. 1, 2 et 3
CCTPM Ouest ZA La Réveillère 49310 SAINT PAUL DU BOIS	COFRAC 30/11/2026	30/11/2026	15/06/2027	15/06/2027		31/12/2021 15/06/2022	Cyril TROISNE, Frédéric TROISNE(*), Mario TROISNE (* Non concerné pour l'agrément de type A
C.C.E.V COIGNOUX (Eugène) le Bos Delpy 19240 ALLASSAC			20/07/2027	20/07/2027		20/07/2022	Eugène COIGNOUX, Jackson COIGNOUX
Eugène CAMPAGNARO La Pace 81340 LEDAS-ET-PENTHIES			20/07/2027	20/07/2027		20/06/2022	Eugène CAMPAGNARO
CCTPM Est 11 rue du Soleil Levant 88390 LES FORGES			15/06/2027	15/06/2027		15/06/2022	Laurent DEHAFFRENGUE, Mario TROISNE, Dylan BOYER
TÜV SÜD Industries service Westendstr. 199, 80686 MUNICH (Allemagne)	DAKKS (Allemagne) 19/04/2023	16/09/2027	16/09/2027	16/09/2027		16/09/2022	Gerhard Korbman BERGER, Ralf DISTLER, Christian FALK, Steve Livy FOLEFAK KENFAK, Felix Mathias FRITZ, Viktoria GÖTZ, Florian HÖHENSTEIGER, Jerzy Patrycjusz IDZIKOWSKI, Ingo KAPELS, Bernhard Josef KROTTENTHALER, Anton LEGEN, Uwe NAUMAN, Helmut Hans NEUHAUSER, Michael POMMER, Sébastien RUIDER, Markus Hubert SCHWALD, Markus SPIES, Ferdinand Norbert ZIEGLER, Marcel WINTERBERG
TÜV NEDERLAND De Waal 21 C 5684PH BEST (Pays-Bas)	RVA (Pays-Bas)	21/11/2027	21/11/2027	21/11/2027		21/11/2022	Stijn BAKKER, Gerlando CELAURO, Koen MESSELIER, Petra STOPPELENBURG, Géraud TAURAND, Bart VAN DEN AAKSTER, Ronald VAN DER LINGEN, Rik VERCRUYSSSE, Jonathan VERMANDER, Edwin KRUTHOF
FUNFAIR SECURITY 128 rue de la Boétie 75008 PARIS			21/07/2028	21/07/2028		21/07/2023	Jesse VARANNE, Christian TRITSCHER

Les contrôleurs titulaires d'un agrément de type C (contrôle périodique) sont également compétents pour réaliser le contrôle initial des matériels neufs (fixes ou itinérants) **de catégorie 1 seulement**.

La liste est consultable sur le site : https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/sites/default/files/Documents/Liste_des_organismes_agrees_MANEGES_MAJ_04082023.pdf

SOCOTEC Equipements
Les Quadrants – 3, avenue du centre
78 200 GUYANCOURT

CCTPM Ouest
ZA La Réveillère
49310 SAINT PAUL DU BOIS

C.C.E.V COIGNOUX (Eugène)
le Bos Delpy
19240 ALLASSAC

Eugène CAMPAGNARO
La Pace
81340 LEDAS-ET-PENTHIES

CCTPM Est
11 rue du Soleil Levant
88390 LES FORGES

TÜV SÜD Industries service
Westendstr. 199,
80686 MUNICH (Allemagne)

TÜV NEDERLAND
De Waal 21 C
5684PH BEST (Pays-Bas)

FUNFAIR SECURITY
128 rue de la Boétie 75008 PARIS

Comment se fait-il que notre gouvernement, le préfet de police Laurent Nunez n'aient pas prêté attention à la localisation de ces sociétés?

Il y a un déséquilibre criant ! Sur les 6 prestataires français, on constate que l'un est en Corrèze, l'un des départements les moins peuplés de France...

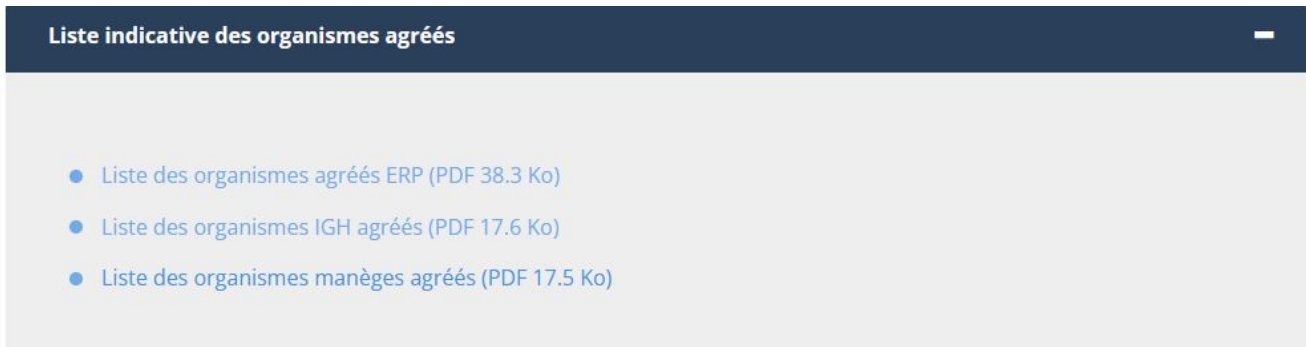
Donc si on récapitule, un arrêté publié donc juste pendant la vague d'accidents de manèges à l'issue tragique... et ce qui est étonnant, c'est que cet arrêté *n'a été publié au Journal officiel que le 4 août.*

Aurait-on, au ministère de l'Intérieur, antidaté l'arrêté, publié seulement le 4 août ? On est conduit à s'interroger...

En effet, il se serait agi alors de dire : *voyez, c'est bien malheureux ces terribles accidents, mais 10 jours avant, nous avons prévu de renforcer les contrôles en renouvelant un prestataire dont le dossier était en attente...*

Les prestataires sont choisis sur dossiers et la liste est présentée comme « indicative », donc on n'est même pas sûr qu'ils fassent réellement des contrôles.

Etonnant, là encore, ce caractère « indicatif »...



C'est que le scandale commence à gonfler.

Déjà, l'année dernière, la mère de Tiffany, morte dans un accident de manège, déplorait le manque de contrôles...

https://fr.news.yahoo.com/col%C3%A8re-m%C3%A8re-tiffany-morte-accident-050000368.html?guccounter=1&guce_referrer=aHR0cHM6Ly93d3cuZ29vZ2xlLmNvbS8&guce_referrer_sig=AQAAAFrtgiPd9Pz7JHm_JkknJvYmoc0xb961yZiSr-Xugiwp8JB0d0dhYwIhad0sJcPD9mEN4RD8ohu4ceJ4j_5hBoE1tKhHIIz9hpUQyUXtqohRYcoiatjvHfbIerdzuC-GcxmogLS7gRZmRsdhTzSjYCX8AhitqVSJufQHPt9tnyt4

La colère de la mère de Tiffany, morte dans un accident de manège : « Il faut plus de contrôles »

17 février 2023



Le 4 février dernier, Tiffany, une étudiante de 22 ans, est morte après avoir chuté d'un manège à sensations à Clermont-Ferrand. Toutes les règles de sécurité n'ont pas été respectées, selon les premiers éléments de l'enquête ».

Les accidents de manèges sont innombrables... On n'a aucune idée du suivi administratif des contrôles délégués à ces sociétés, on ne sait pas si leur responsabilité est recherchée et d'ailleurs si même elles ont un cahier des charges auquel elles devraient se conformer.

En clair, y a-t-il encore un pilote dans l'avion ?

Un père de famille meurt en 2018 à Lyon :
<https://www.europel.fr/societe/accident-dans-le-rhone-la-securite-des-maneges-en-questions-3615776>

Un enfant blessé le 8 août à Calais :

<https://www.nordlittoral.fr/181822/article/2023-08-08/un-enfant-blesse-dans-un-manege-la-foire-de-calais>

Le 4 février, une jeune fille de 21 ans perdait la vie à

Clermont-Ferrand...

<https://www.midilibre.fr/2023/02/09/accident-de-manege-a-clermont-ferrand-comment-la-securite-est-elle-assuree-dans-les-fetes-foraines-10986767.php>

Une femme de 32 ans dans l'Oise en 2020...

<https://www.lavoixdunord.fr/774160/article/2020-07-06/les-pires-accidents-de-maneges-ces-15-dernieres-annees>

Il y eut aussi des morts sous Hollande, comme une jeune fille de 13 ans en 2014 :
<https://www.20minutes.fr/societe/1438639-20140907-yvelines-a-do-13-ans-tuee-accident-manege>

Dans la Loire, une jeune femme de 23 ans a été éjectée d'une « chaise volante » :

Cela commence à faire beaucoup.

<https://www.drome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-des-personnes/Securite-des-lieux-recevant-du-public/Fetes-foraines-et-parcs-d-attraction>

Il est précisé par le gouvernement que « *les manèges dans leur ensemble n'étant pas considérés comme des établissements recevant du public, le maire ne peut soumettre leur installation à l'avis de la commission locale de sécurité* ».

En conclusion, sous Macron, si vous montez dans un manège, c'est à vos risques et périls !